



N° 16.36
AUTORISATION ANTICIPEE
D'OUVERTURE DES CREDITS
D'INVESTISSEMENT
AVANT VOTE DU BP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 2016, s'est réuni en session ordinaire à Bourgoin-Jallieu , le 14 décembre de l'an deux mille seize sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 106 titulaires / Présents : 54 / Votants : 56

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (23)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (6)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (10)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (5)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (10)

2 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. Marc BERNARD est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Il est exposé :

La présente délibération a pour objet de permettre aux services d'engager et mandater dès le début de l'année des dépenses afférentes au programme d'investissement 2017 pour des opérations précises, annexées au tableau joint, dans une limite fixée par programme.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'application de l'article L 1612-1 du C.G.C.T.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son livre VI relatif aux finances communales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 annexée à l'arrêté du 9 novembre 1998, modifiée par les arrêtés du 17 août 1999, 24 juillet 2000, 26 octobre 2001 et l'ordonnance du 26 août 2005 portant réforme de l'instruction M14,

Après la présentation des propositions et après en avoir délibéré,

- d'approuver le programme d'autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des crédits 2017 d'investissement avant le vote du budget dans la limite maximale du quart des crédits de dépense hors dette du budget 2016, soit 935 000,00€ afin de financer les investissements suivants :
 - Aménagement des locaux du Siège et de l'annexe de Bourgoin Jallieu, notamment la réalisation d'une aire de lavage
 - Acquisition d'une mini BOM d'occasion.
 - Acquisition de mobilier et matériel informatique à la suite des évolutions de personnel
 - Acquisition d'une Plateforme individuelle de lavage (PIRL)
 - Travaux d'urgence dans les déchèteries

A l'heure de cet envoi préparatoire, les montants affectés sont de 100 00,00€

Après en avoir délibéré, le comité syndical

- Approuve le programme d'autorisation d'engagement des crédits d'investissement anticipé.
- Autorise le Président à mener les démarches nécessaires.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 14 décembre 2016

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

